

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Un plan d'actions de décarbonation est mené par le groupe JEAN FLOCH. Les actions en management de l'énergie sont décrites dans le rapport RSE : <https://www.calameo.com/read/00483733323b4cle6b9f7?page=1>
Réduction de tonnes de CO² émises, projet solaire, protection des écosystèmes, etc.

Intérêts des clients et consommateurs

Sécurité, santé des clients et consommateurs

Grâce à son engagement dans la filière BLEU BLANC COEUR, JEAN FLOCH a amélioré l'impact nutritionnel et environnemental de notre alimentation. Le compteur 2022 se répartie selon 3 critères :
-diversité et paysages
-environnement
-nutrition et santé
<https://www.calameo.com/read/00483733323b4cle6b9f7?page=1>

Développement local et intérêt général

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

JEAN FLOCH est un groupe actif au service de la solidarité. Chaque année, il alloue un budget conséquent au titre de diverses actions à but caritatif : STOP HUNGER, BANQUES ALIMENTAIRES, Restaurants du cœur, etc ; c'est l'équivalent de 67 000 repas fournis chaque année.
<https://www.calameo.com/read/00483733323b4cle6b9f7?page=1>

Le groupe s'engage aussi dans une démarche d'entreprise sans tabac :
<https://www.calameo.com/read/00483733323b4cle6b9f7?page=1>